

Pour conclure...

Notre premier schéma départemental dresse un ambitieux programme au rang duquel la gestion de la faune axée sur celle de l'habitat, la promotion des différents modes de chasse, l'insertion des jeunes et les relations avec les usagers de la nature constituent les socles prioritaires.

A partir d'un texte réglementaire, contraignant d'un certain point de vue, la Fédération des Chasseurs du Doubs s'engage avec l'ensemble des chasseurs dans un projet volontariste qui vise d'une part à améliorer l'activité cynégétique prise au sens le plus large et d'autre part à former un véritable projet d'entreprise basé sur une politique à moyen terme longuement réfléchi et clairement énoncée. Cette dernière met d'ores et déjà en avant une importante volonté de moyens.

Avec l'approbation du Préfet du Doubs, le SDGC constitue un véritable guide tant pour la structure fédérale que pour l'ensemble des chasseurs du département. Il appartient donc à chacun, simple chasseur, membre actif des associations spécialisées, responsable du monde cynégétique et rural d'agir à l'échelle locale en intégrant les comités de suivi des pays cynégétiques qui seront établis progressivement sur les 3 ans à venir.

Inscrit dans cette démarche parmi les premières fédérations au plan national, la FDC 25 affiche sa volonté de gestionnaire moderne et responsable, travaillant dans l'optique d'une gestion durable car comme nous le rappelle Antoine de Saint-Exupéry « **nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants** ».

Faisons que cet outil, qui propose une vision novatrice de la chasse, dépasse le stade du recueil de bonnes intentions et qu'il serve concrètement notre passion, par le biais de rapports apaisés entre chasseurs, en bonne intelligence avec les autres utilisateurs de la nature et le tout dans un environnement de qualité.

Jean-Paul Debrie,
Président de la Fédération
des Chasseurs du Doubs
depuis le 1^{er} juillet 2004.